



République Française

VILLE DE TOULON

Hôtel de Ville - Avenue de la République - CS 71407 - 83056 TOULON Cedex - 04 94 36 30 00

Direction des Affaires Juridiques
Service Contentieux

DECISION MUNICIPALE N° 2024/089/A.J.

Visa de M. Christophe LOGEAIS,
Directeur des Affaires Juridiques

Visa de Mme Sandie L'HERMITTE,
Chef du Service Contentieux

Affaire suivie par Marjorie GIRAUD
Gestionnaire Assurances
☎ 04.94.36.32.20 – mgiraud@mairie-toulon.fr

DECISION

PRISE PAR MADAME JOSEE MASSI, MAIRE DE TOULON, EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

OBJET : Paiement à Maître Aurélie GUILBERT, Avocat, de la somme de 420 € TTC (policiers municipaux agressés dans le cadre de leurs fonctions) – Facture n° 20240455 du 2 juillet 2024.

La Ville de TOULON, représentée par Madame Josée MASSI, Maire de TOULON, soussignée, décide qu'en application de la délibération du 3 mai 2023, enregistrée sous le n° 2023/359/S, prise conformément à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, et de l'arrêté 23/AR/55 en date du 3 mai 2023, doit être payée sur les crédits inscrits au budget de la Ville 2024, chapitre 011 - fonction 020, article 6227 à Maître Aurélie GUILBERT, Avocate, 11, avenue Hugues Cléry, Mar Vivo, 83500 LA SEYNE SUR MER, au compte Crédit Municipal de Toulon, banque 17150, guichet 83001, compte 00000 P 135 0W, clé rib 03, la somme de 420 € TTC (QUATRE CENT VINGT EUROS) représentant les frais visés en objet.

La présente décision recevra les formalités administratives prévues par l'article L. 2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

FAIT A TOULON, EN L'HOTEL DE VILLE, LE 15 JUIL. 2024

Pour le Maire de Toulon
L'Adjoint délégué
Robert GAVANNA

TRANSMIS AU CONTROLE DE LEGALITE LE 17 JUIL. 2024

PUBLIE LE 17 JUIL. 2024

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Décision Municipale N.2024/089/AJ - Paiement à Maître Aurélie GUILBERT, Avocat, de la somme de 420 euros TTC (policiers municipaux agressés dans le cadre de leurs fonctions) - Facture n. 20240455 du 2 juillet 2024.

Date de transmission de l'acte : 17/07/2024

Date de réception de l'accusé de réception : 17/07/2024

Numéro de l'acte : 2024089AJ ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 083-218301372-20240715-2024089AJ-AR

Date de décision : 15/07/2024

Acte transmis par : Pauline BONALDI ID

Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de compétences
9.1. Autres domaines de compétences des communes